



HAL
open science

Des connaissances au développement : barrières et contraintes

Ménouèr Boughedaoui, Robert Joumard

► **To cite this version:**

Ménouèr Boughedaoui, Robert Joumard. Des connaissances au développement : barrières et contraintes. [Rapport de recherche] Université de Blida, Algérie, et IFSTTAR, France. 2011, 9 p. hal-01817420

HAL Id: hal-01817420

<https://hal.science/hal-01817420>

Submitted on 17 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain



Des connaissances au développement : barrières et contraintes

Ménouër Boughedaoui^a et Robert Joumard

^a Université de Blida, Algérie, boughedaoui@wissal.dz

^b IFSTTAR, France, robert.joumard@laposte.net

25 avril 2011¹

Introduction

Le développement de l'Afrique est aujourd'hui en grande partie en panne, malgré ou à cause de grandes ressources naturelles dont il dispose en sous-sol. Il est donc légitime de s'interroger sur les raisons d'une telle situation en dépit des multiples politiques de développement engagés dans tous les pays depuis leur indépendance, soit plus de 50 ans. Nous analysons ci-dessous quelques éléments pour tenter d'identifier les contraintes et barrières qu'affrontent ces pays pour leur développement. Certains aspects nous paraissent poser problème, comme l'importation de matériels plus que de technologies, l'existence de sociétés de rente aux mains des proches du pouvoir et en collaboration avec des multinationales, l'importation de dogmes du Nord qui accompagne l'importation de matériels, la faiblesse de la culture rationnelle et scientifique. Cela a pour conséquence une sous-estimation et une sous-implication des compétences locales, en une sorte de cercle vicieux.

1. Transfert ou importation de technologies ?

D'après la CEA-ONU (2011, point 8), de nombreuses entreprises africaines se contentent essentiellement d'adopter et d'utiliser de manière routinière des technologies importées. Les progrès technologiques industriels réalisés localement sont dans la plupart des cas insignifiants, fruit de l'adaptation et de l'entretien de base et ne faisant intervenir que peu ou pas de créativité technologique ou d'amélioration.

L'exemple le plus récent de ce transfert de technologie, le plus frappant vers la fin du 20^e siècle et le début du 21^e siècle, est le téléphone cellulaire. Il a trouvé un terrain très fertile à son développement accéléré et est devenu très largement utilisé dans les pays en développement, notamment en Afrique (tableau 1). Ainsi, selon l'ARPT (2011), le taux d'abonnés au téléphone mobile en Algérie est en 2011 proche de 92 % de la population. Par contre, le taux d'abonnement au téléphone fixe ne dépasse pas 8,3 % et celui à l'internet est de 2,3 % de la population totale.

Le nombre de téléphones portables par habitant est d'ailleurs considéré comme un indicateur de développement de l'Afrique par le PNUD (United Nations, 2007). De même, en Tunisie, on estime souvent que le développement de la communication est indispensable non seulement pour l'adhésion des populations mais aussi pour les opérateurs socio-économiques et pour contribuer au développement durable (Hentati, 2006).

S'il est certain que le développement de la téléphonie mobile améliore la communication, contribue au rapprochement des individus pour des raisons familiales ou amicales, et facilite les relations professionnelles, il n'en demeure pas moins que l'impact de cette technologie sur le développement des pays africains reste faible sinon marginale devant d'autres facteurs nettement plus déterminants..

Il en est de même de la généralisation des antennes paraboliques pour la réception des chaînes de télévisions étrangères où l'influence culturelle sur les pays africains est considérable.

¹ Préparé pour la session du Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement de l'ONU-CEA (CODIST-II), Addis-Abeba, 2 - 5 mai 2011

Pays	Taux de pénétration (%)	Année
Rwanda	25	2010
Liberia	31	2009
Ouganda	35	2009
Cameroun	38	2010
Kenya	50	2010
Tunisie	85	2008
Algérie	92	2010
Maroc	93	2010

Tableau 1 : taux de pénétration de la téléphonie mobile en Afrique (Gross, 2011)

Mais en quoi cela a-t-il contribué au développement effectif des pays africains?

Le développement de la téléphonie mobile n'a pas généré une quelconque activité ni contribué à la création locale, hors l'acquisition d'un bien de consommation et le bénéfice d'un service.

Ces mêmes pays ont en parallèle d'énormes difficultés à introduire à grande échelle l'outil informatique dans leur gestion quotidienne administrative, financière et autre, qui reste marginal.

Le développement du téléphone mobile pourrait être dû au manque de développement du réseau téléphonique filaire dans ces mêmes pays. Cependant, le développement technologique s'est aussi opéré parallèlement dans le réseau filaire, mais c'est la téléphonie mobile qui a largement devancé le téléphone filaire.

Le recours au transfert de technologie peut être assimilé à un pseudo transfert, qui consiste à importer des équipements modernes et des technologies nouvelles qui souvent s'intègrent ou s'adaptent difficilement aux conditions de la société locale ou à son environnement. L'acquisition de technologie devrait trouver localement un relai efficace pour son assimilation et sa maîtrise afin de pouvoir non seulement l'exploiter à court terme mais aussi afin d'en faire une plateforme pour un développement à moyen terme avec une valeur ajoutée localement, comme cela a été réalisé par les dragons asiatiques. Les moyens matériels d'une technologie donnée peuvent être transférés facilement, mais la technologie elle-même s'acquiert à travers des compétences humaines par le savoir et les connaissances.

À plusieurs reprises, l'introduction de nouvelles techniques qui ne sont pas enracinées culturellement se traduit par un retour en arrière vite observé dans certaines sociétés. Ainsi les feux tricolores dans de nombreuses villes algériennes ne sont plus opérationnels depuis longtemps et sont remplacés par des agents de l'ordre public pour assurer la gestion du trafic automobile, alors que c'est l'inverse qui devrait se produire : remplacer les hommes par de la technologie, ce qui permettrait de libérer les agents pour d'autres tâches.

Le recours aux experts internationaux n'arrange guère les choses, car ils contribuent au montage de projets qui consistent souvent à implanter une technologie ou une nouvelle culture incompatible avec la culture locale, sans que de nouvelles idées émergent localement.

2. Économie de prédation de la valeur ajoutée

Il est important de comprendre les raisons socio-économiques et politiques qui ont amené l'Afrique (entre autres) là où elle est.

Le développement du téléphone mobile pourrait ainsi s'expliquer par le faible niveau d'investissement matériel nécessaire alors que les marges dégagées sont colossales et en partie transférées vers l'étranger. La première compagnie de téléphonie mobile en Algérie a ainsi dégagé un bénéfice de 1,1 milliard de dollars É-U en 2007 sur un investissement de 2,7 milliards, correspondant à une marge bénéficiaire de 62% sur le chiffre d'affaires. Les deux autres compagnies installées ont dégagés à elles deux un bénéfice de 0,45 milliard de dollars en 2007 pour un investissement estimé à 1 milliard de dollars (Actudz.com, 2007).

On a là est un exemple du comportement des investisseurs privés qui n'investissent dans les pays arabes que dans des activités à faible valeur ajoutée mais à très haut taux de profit, et sans risque financier (Corm, 2011). Aita (2011) montre bien les étapes de la captation des richesses par les familles royales ou « républicaines » : d'abord la rente pétrolière qui avait augmenté considérablement après l'explosion du prix du brut en 1973, puis les commissions perçues sur les grands contrats publics (civils comme militaires) qui ont diminué en volume du fait des réductions budgétaires, « ajustement structurel » oblige, enfin l'introduction de la téléphonie mobile et la première grande vague de privatisation des services publics, avec différentes sortes de « partenariats public-privé » dans les années 1990. La mainmise du pouvoir sur l'économie (dans le luxe, le tourisme, la distribution commerciale, la banque, les télécommunications), en

particulier après les effondrements financiers de 1986, a été la conséquence de la diminution d'une part des investissements publics et d'autre part du rôle de régulation des gouvernements, qui s'est accompagnée de l'implantation de grandes multinationales en position de monopole ou d'oligopole, moyennant partage de la rente induite avec le sommet du pouvoir. Il s'agit d'une captation systémique de la valeur ajoutée, pratiquée par les groupes dirigeants (Aita, 2011), dans le cadre d'une économie de rente (Corm, 2011). Les fortunes qui se développent ainsi sont hors de proportion avec la faible productivité des économies, dont le potentiel est peu ou pas du tout exploité (Corm, 2011), comme la révolution tunisienne l'a mis au jour.

L'investissement dans l'agriculture, l'industrie ou les services à haute valeur ajoutée (informatique, électronique, recherche et industrie médicales, énergie solaire, déchets, environnement, gestion de l'eau, etc.) est très insuffisant, pour passer à une économie pleinement productive, tirant avantage des ressources existantes, tant naturelles qu'humaines.

3. L'importation des dogmes du Nord

En même temps que des technologies, se sont des idées qui sont importées : la notion-même de développement, identifiée à la croissance, l'ouverture des économies au marché mondial, la bonne gouvernance. L'approche technique est reine, ce qui n'est pas sans poser problème.

3.1. Intégration à l'économie mondiale et néolibéralisme

D'après la CEA-ONU (2011, point 1), pratiquement tous les pays industrialisés d'aujourd'hui ont activement soutenu et protégé leurs industries grâce à des politiques et des institutions spécifiques, et l'Afrique devra concevoir et mettre en œuvre des stratégies de développement industriel similaires. Cependant cette même source ne conçoit pas de développement africain sans l'ouverture des économies africaines au marché mondial. Le développement passerait presque exclusivement par le marché et les entreprises privées (id., points 11, 12 et 21), y compris quant à la formation (id., point 17). Le rôle de l'État n'est illustré que négativement, comme non compétitif et n'ayant pu résister à la crise économique des années 1980-90 (id., point 6). C'est oublier son indispensable rôle de régulateur, et le rôle fondamental des services publics (eau, électricité, transports, santé, culture, éducation...) sans lesquels il ne peut y avoir de développement solide (Joumard et Boughedaoui, 2010).

Dans le domaine des connaissances, cela se traduit par la notion d'économie de la connaissance, pour laquelle la connaissance est d'abord un produit commercialisable, facteur privatisé de croissance privée, et objet d'échange commercial (id.). Alors que l'importance des connaissances pour développer une société devrait faire parler d'une société et non d'une économie de la connaissance.

3.2. Historique de la notion de développement

Il est utile de s'interroger sur la notion même de développement : l'historique de cette notion pourra nous permettre de mieux définir ce que peut être le développement, voire d'en relativiser certains aspects (voir Joumard, 2011, p. 19-23 pour plus de détails).

Le terme de développement a recouvert tout d'abord des préoccupations économiques et sociales (SDN, 1919, art. 22 ; CIT, 1944 par exemple). Le développement est alors une notion à la fois quantitative et qualitative et est loin de se limiter à la création de richesses économiques. Puis, dans son discours d'investiture, le président des États-Unis H. Truman (1949) inaugure « l'ère du développement » le 20 janvier 1949. Ce texte fondateur parle pour la première fois selon Rist (2001) de « sous-développés » et de la nécessité du développement. Il énonce cinq idées essentielles :

- Il caractérise les habitants de la moitié du monde comme pauvres, miséreux, mal nourris, malades, primitifs. Et il ne les caractérise par rien d'autre et ne s'interroge pas sur les raisons de leur prétendu dénuement. Du jour au lendemain, deux milliards d'habitants de la planète vont brusquement perdre leur spécificité, leur culture, leur identité pour n'être plus que des sous-développés (Esteva, 1992).
- Il établit entre « nous » et « eux » une hiérarchie qui partage le monde entre développés – nous – et sous-développés – eux.
- Le développement, la croissance économique, sont les seules politiques capables d'assurer à l'humanité épanouissement et prospérité.
- Nous devons aider ces pays pour qu'ils réalisent leur droit au bonheur.
- Leur prospérité sera le résultat de nos investissements chez eux.

Dans cette acception toujours de référence aujourd'hui, le développement occidental d'après la seconde guerre mondiale est le modèle de référence. Le progrès est conçu comme un processus directionnel et sans limite : il a un sens et ne connaît que l'incapacité des hommes comme limite, la croissance en est une

condition nécessaire et le futur sera une reproduction du passé en mieux (Villeneuve et Richard, 2005, p. 28).

Le concept de développement remplaça insensiblement celui de progrès dans la littérature sur le développement économique du 20^e siècle. Il signifie l'accession à la croissance économique durable (au sens premier du terme) et soutenue (Grinevald, 2004), les deux termes de développement et croissance étant considérés comme rigoureusement équivalents et utilisés indifféremment (Bourg, 2005, p. 419).

Le développement est ainsi compris comme la reproduction du mode d'évolution qu'ont connu les sociétés étasunienne et européennes. Ce mode est la référence qui efface d'autres modes d'être et d'évoluer, d'autres cultures existant ailleurs dans le monde. C'est un outil pour réécrire le paysage socio-économique et politique, pour remplacer une réalité par une autre (Crush, 1995). Wai (2007, p. 75) dénonce des « conceptions grossièrement économistes et simplement mécanistes du progrès qui valorisent la logique économique au détriment d'autres comportements socio-économiques ou préoccupations culturelles et environnementales, indigènes ».

Le concept de développement a ensuite subi une évolution majeure dans les années 1980 lors de la vague néolibérale : d'un projet d'industrialisation et de mécanisation de l'agriculture géré par l'État sous la protection d'un marché national relativement protégé, avec la participation d'entreprises privées et de l'aide internationale, il s'est transformé en un projet géré essentiellement par de grandes entreprises privées dans un environnement de concurrence « libre et non faussée », c'est-à-dire de marchés totalement ouverts (Wai, 2007, p. 83).

En même temps, ce terme était et reste multisémique et ne peut être réduit au type de développement socio-économique qui prévaut dans le monde. On parle ainsi de développement humain, personnel ou de l'enfant en psychologie et pédagogie, de l'évolution naturelle ou culturelle des différents domaines qui composent la biosphère en environnement biophysique ou respectivement humain, ou des mécanismes à l'œuvre durant la croissance d'un organisme vivant en biologie, entre autres (Wikipédia, 2010b). Dans la Stratégie mondiale de la conservation (UICN et coll., 1980), le développement est ainsi défini comme « la modification de la biosphère et l'emploi de ressources humaines, financières, vivantes et non vivantes, pour satisfaire les besoins des hommes et améliorer la qualité de leur vie ». Cette définition introduit la notion de satisfaction des besoins humains et est purement qualitative.

Le concept de développement a d'ailleurs été précisé et mis en doute très tôt après le discours de Truman. Ainsi Perroux (1961) posa la distinction entre croissance et développement – l'un étant l'augmentation continue d'un indicateur quantitatif, l'autre étant la combinaison des changements mentaux et sociaux qui permettent de faire croître le produit réel global d'une population. Puis des dimensions qualitatives s'ajoutèrent aux dimensions purement quantitatives (Maréchal, 2005, p. 37). Ivan Illich (1971) émet ainsi de sérieuses critiques à l'égard des politiques de développement dans ses articles des années 1960. François Partant (1982) stigmatise le développement comme outil de domination politique, culturel et économique. Bien que certains comme Sachs (1992, p. 1) considèrent le développement comme un concept obsolète, une ruine dans le paysage intellectuel, sa critique est cependant restée relativement marginale, peut-être parce que, comme le disait Gilbert Rist, il est difficile de critiquer une idéologie qui nous est présentée plus ou moins consciemment comme visant au « bonheur universel » (Boutaud, 2005, p. 46).

Amartya Sen (1999/2000, p. 46), prix Nobel d'économie 1998, propose une conception du développement comme « processus d'expansion des libertés réelles dont les personnes peuvent jouir », en reprenant l'idée de croissance, du plus, du mieux, mais appliquée aux libertés. On retrouve cette idée dans le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 2000, p. 17) avec le développement humain, « processus d'élargissement des choix des individus, via l'expansion des capacités et des potentialités humaines ».

Le concept de développement est donc assez vague et multisémique, mais pâtit de l'acception d'origine du sous-développement très liée aux conceptions et aux intérêts occidentaux. Le développement y est identifié au seul développement économique, et même à l'augmentation quantitative des richesses produites mesurées par le produit intérieur brut, à la croissance économique. Les pays dits sous-développés devraient suivre le chemin tracé par les pays dits développés, dans une sorte de mimétisme.

Fondamentalement, le développement est cependant, au-delà de cette acception particulière, quelque chose d'orienté, de finalisé, allant vers une amélioration de la qualité de vie des citoyens.

3.3. L'approche « marché » du développement

Bien que rarement définie explicitement (voir par exemple CEA-ONU, 2011), la notion de développement la plus courante en Afrique correspond à l'acception de Truman largement dominante encore aujourd'hui. Elle est identifiée à la croissance économique et non à l'amélioration du bien-être. Elle est calquée sur celle

des pays déjà développés auxquels on cherche à se mesurer. N'a-t-on pas là une nouvelle forme de colonialisme : influencer sur un pays jusqu'à ce que ses ressortissants modifient leur comportement, leur vie quotidienne et leur culture ? Doit-on basculer vers le mode de vie étasunien ou européen en Afrique pour aspirer à un quelconque développement ? L'Afrique ne peut-elle pas se développer avec sa propre culture ?

Toutes les actions menées dans le cadre de la CEA-ONU et d'autres organisations multilatérales ou bilatérales supposent une activité économique en arrière plan et poussent au développement du marché. Cependant, le développement des connaissances ne suppose pas toujours de développement matériel.

Cette approche « marché » pourrait bien ne pas être en faveur du pays récepteur. La marginalisation effective des compétences africaines, même présentes physiquement dans les pays, annonce l'absence de considération des points de vue et des connaissances des Africains dans ce débat qui est censé être en faveur de leur continent.

Cette approche marché est bien illustrée par tous les programmes de développement destinés à l'Afrique où le renforcement des capacités humaines est prise en compte indépendamment des connaissances produites par les locaux. Il en est ainsi par exemple de la gouvernance économique et d'entreprises du NEPAD (le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ou *New Partnership for Africa's Development*) dont les objectifs sont le contrôle des programmes nationaux de développement et une coopération plus efficace avec les partenaires internationaux (Nepad, non daté). Vis-à-vis des connaissances et de leur développement, le NEPAD (2010 ; 2011) prévoit un renforcement du réseautage entre institutions et entre pays, moyennant un renforcement de l'outil de communication internet.

3.4. La bonne gouvernance

Il est généralement acquis qu'une bonne gouvernance est nécessaire au développement. Mais que signifie gouvernance ? Le terme de gouvernance est utilisé parfois dans son acception la plus basique – la manière de gouverner ou les outils de gouvernement, sans que son sens beaucoup plus construit soit loin : l'imprécision du terme participe sans doute du concept construit. Car la gouvernance semble être l'art du flou, de l'imprécis, du non défini (cf. Joumard, 2011, p. 115-153, pour une analyse détaillée).

Gouvernance signifie donc souvent simplement art, manière ou mode de gouvernement, notamment quand on parle de gouvernance d'une institution : c'est simplement le mode de gouvernement de cette institution. Le mot n'ajoute rien, mais veut montrer qu'on est à la page.

Mais en même temps, la gouvernance est un mode de gouvernement particulier, par des groupes de personnes particulières, dirigeant ou possédant des entreprises, ou secondairement organisées en puissantes ONG, qui ont un pouvoir important d'orientation de la société. Ce sont des pouvoirs qui sont à la fois officiellement reconnus par le truchement de la société civile et obscurs car il est impossible à chacun de comprendre qui décide quoi dans le maquis des réseaux. C'est vrai au niveau international, européen ou national, mais aussi au niveau de chaque organisme se réclamant de la gouvernance, où des commissions diverses et peu définies, des groupes variables, participent à l'élaboration des décisions.

Mode particulier d'élaboration de la décision, la gouvernance ne peut qu'être mise en parallèle avec le mode démocratique qui s'appuie sur un corpus théorique solide. Présentée souvent comme un mécanisme de légitimation qui conforte la démocratie dans la mesure où elle augmenterait sa dimension participative, la gouvernance vise, sans le reconnaître, à offrir une alternative à la démocratie. Elle sert principalement d'une part, à justifier le poids de plus en plus énorme que prennent l'industrie et la finance dans l'orientation des décisions politiques, et d'autre part, à imposer un transfert de l'action publique d'instances publiques responsables et contrôlées par le suffrage universel vers des groupes privés qui définissent leurs règles en remplacement des lois. Elle tend en fait vers la privatisation de l'action publique et n'a rien d'un mode de gestion démocratique des affaires publiques.

Il ne s'agit cependant pas d'élever une objection contre le renforcement des interactions entre l'autorité politique, des secteurs de la société et le secteur économique privé dans l'élaboration des actions publiques. Mais cela ne devrait exister qu'à la condition que cette interaction n'aboutisse pas à une domination des intérêts particuliers sur l'intérêt général. La gouvernance légitime et souhaitable est celle qui reconnaît la souveraineté populaire et se positionne en complément des institutions qui la mettent en oeuvre, en reconnaissant la primauté des institutions représentant l'ensemble des citoyens. La légitimité des choix ne peut qu'être renforcée par une meilleure association des citoyens à l'élaboration et à la mise en oeuvre des décisions qui les concernent, dès lors que l'arbitrage ultime revient à l'autorité démocratiquement investie de la compétence pour formuler l'intérêt général ou au peuple lui-même.

Si la référence à la « bonne gouvernance » dans la littérature sur le développement semble assez obscure, l'expression est clairement connotée société civile et s'oppose ainsi au pouvoir de tous à égalité, c'est-à-dire à la démocratie.

3.5. La technique seule est aveugle

L'histoire ancienne et moderne récente a montré qu'il ne peut y avoir de développement importé. On peut transférer une technologie ou un savoir faire et les implanter dans un autre pays, mais ils ne participent au développement que s'il y a un terrain propice à leur adoption qui permette d'enraciner ces nouvelles connaissances. Tant qu'il n'y a pas d'enracinement culturel, le développement n'est qu'illusoire.

La diffusion de techniques (comme les TIC) ne se comprend qu'en complément de changements organisationnels, culturels et comportementaux, et surtout de l'amélioration des compétences des individus. Un seul de ces éléments transplanté dans un contexte différent ne peut suffire à enclencher une dynamique vertueuse de développement (Joumard et Boughedaoui, 2010). Selon ces mêmes auteurs, une société ne peut se ressourcer sans analyser ses actions ou ses non actions, ses expériences, et les conditions de ses échecs et succès passés. La recherche en sciences humaines et sociales a ici un rôle capital à jouer. Dans les activités liées à l'information, la science et la technologie, une place importante devrait être accordée aux sciences humaines et sociales et pas seulement aux sciences pour l'ingénieur, comme d'ailleurs aux sciences de la vie. Les sciences humaines et sociales sont les seules à pouvoir traiter de questions comme : quels sont les processus de décision ? Comment est organisé un système de transport ? Quels sont les différents systèmes économiques agricoles ? Quels sont les barrières culturelles à l'innovation ? Quelles sont les ressources culturelles favorables à l'innovation et au développement ? Quels sont les connaissances et savoir-faire traditionnels susceptibles d'être facteurs de développement ? Quels sont les rôles respectifs du marché, des services publics et du secteur informel dans le développement ? Quel rôle jouent les relations internationales dans le développement ? Quels éléments de gouvernance sont des accélérateurs ou des freins au développement ?

Un autre aspect important est la participation des citoyens à des projets de recherche ou de recherche-développement, sous forme par exemple de laboratoires vivants (CEA-ONU, 2011, point 35). Cela se rapproche de la société de la connaissance disséminée pour des priorités sociales et environnementales (Joumard et Boughedaoui, 2010).

4. Irrationalité plutôt que culture scientifique

L'Afrique manque-t-elle de moyens humains pour la production et la mise en œuvre de connaissances ou manque-t-elle de volonté ou de méthodologie pour mettre en œuvre les connaissances existantes et développer des connaissances par ces propres chercheurs ?

Un frein au développement de l'Afrique est le poids de la culture non rationnelle et la faiblesse de la culture scientifique. Les pays africains sont prisonniers de leur propre culture ancestrale que la science et la culture scientifique n'ont pu faire évoluer. La recherche du développement puise ses ressources dans les traditions et l'archaïsme. La forte emprise de certaines pratiques empruntées à la culture africaine et qui relève de l'irrationnel pose de véritables problèmes. La structure et l'organisation de la société africaine, qui reste tribale malgré l'apparence des États, constituent une barrière majeure au développement. La contribution des compétences nationales formées reste tributaire de la tradition et sous l'emprise de la hiérarchie archaïque et tribale où les décisions prises ne s'appuient que rarement sur les connaissances scientifiques établies.

La culture traditionnelle influence fortement la gestion quotidienne. La culture générale qui prévaut est dominée par la gestion au quotidien avec un manque d'investissement en temps pour le moyen et le long terme et une très forte concentration sur le très court terme. Malgré la formation de cadres de haut niveau dans lesquels les pays ont investi, le manque de confiance les a ligotés pour mettre en œuvre leurs connaissances acquises ou développées.

Les Africains devraient faire la part des choses : se démarquer des ancrages traditionnels et irrationnels, sans pour autant remettre en cause leur culture. S'appuyer sur certaines richesses de leur culture en intégrant certains éléments d'autres cultures sans pour autant les copier.

5. Des connaissances locales mal considérées

L'importation des idées du Nord s'accompagne de la sous-estimation des idées et des connaissances produites localement, alors qu'elles sont essentielles au développement.

5.1. Connaissances locales mal considérées

Si, dans certains pays, la part du PIB consacrée à la recherche scientifique pour produire des connaissances paraît assez importante et va jusqu'à 3 %, les connaissances produites ne sont que rarement considérées pour être transférées ou intégrées pour le développement du pays. La masse critique en

compétences humaines et en connaissances existe dans de nombreux domaines, mais celles-ci ne sont pas exploitées. Il y a apparemment un complexe des connaissances produites localement, un complexe d'infériorité vis-à-vis des données et connaissances des pays africains au sein même de ces pays-là. Les projets locaux ou nationaux ne sont pas souvent bâtis ou construits sur la base d'idées ou de connaissances produites par des scientifiques. Par manque de confiance ou de considération, en raison du syndrome du complexe d'infériorité des PED.

Le taux de pénétration des connaissances scientifiques dans la culture des sociétés africaines reste trop faible pour modifier ou influencer le comportement de la société afin de créer un environnement favorable au développement. Le développement de connaissances, leur acceptation et leur intégration dans la mise en œuvre de projets et de programmes de développement ne sont pas suffisants.

Le transfert de technologies n'est souvent qu'une simple opération d'achat de moyens matériels et de méthodologies et de savoir faire (know-how). Ce transfert ne peut être effectif que si, localement et à toutes les échelles de la société, elles sont réellement appropriées pour être enracinées au fond même de la société (au sens culturel).

L'exemple du GPL en Algérie pourrait constituer un très bon exemple. Le pays est riche en GPL qui est un sous produit obtenu lors du raffinage ou de la production du pétrole. Malgré son introduction en 1983, le GPL carburant n'est toujours utilisé que par 3 % des véhicules en circulation. Des règlements locaux d'interdiction d'accès aux parkings sont appliqués alors qu'aucune réglementation nationale en ce sens n'existe en Algérie. Mais elle existe en France : l'influence culturelle est à son apogée... Il en est de même pour le gaz carburant qui s'est très bien développé dans de nombreux pays qui ne n'en produisent pas. Même si ce carburant est rentable et que toute la réglementation a été élaborée en vue de son émergence, il n'a pas vraiment vu le jour.

5.2. Créer des connaissances

Souvent, on évalue la part de la recherche et développement dans le PIB, sans faire de distinction entre la recherche et le développement. On n'analyse donc pas la production de connaissances et encore moins sa mise en œuvre, son intégration dans la vie de la société ou son exploitation pour le développement de la société. Le rôle des connaissances en tant que telles n'est pas reconnu. Il faut ici différencier les différents types de recherche - recherche fondamentale, recherche sociétale et recherche-développement - qui n'ont ni les mêmes méthodes, ni les mêmes objectifs (Joumard et Boughedaoui, 2010).

Il faut investir dans la recherche locale et renforcer les capacités africaines en augmentant la confiance en eux-mêmes des chercheurs africains, en construisant une communauté africaine de recherche, en couvrant tous les domaines, et en diffusant les connaissances (Joumard et Boughedaoui, 2010).

Comment doit-on faire pour que le développement des connaissances fasse évoluer la société même si la production matérielle reste marginale mais en cohérence avec la culture ? Ou comment faire évoluer la culture pour utiliser les moyens matériels existants ou à acquérir ? Un indicateur qui pourrait refléter cette prise de conscience des connaissances pour le développement des sociétés africaines est le niveau d'échange entre les pays africains eux-mêmes. Les échanges Nord-Sud dépassent de loin les échanges Sud-Sud. Tant que ce déséquilibre demeure, sous prétexte que le développement se trouve au Nord (matériel) et qu'on a donc besoin d'importer tout du Nord y compris certaines pratiques culturelles s'opposant aux pratiques locales, on n'aura pas de développement socio-économique qui puisse s'appuyer sur le développement de connaissances.

De ce point de vue, une proposition de la CEA-ONU (2011, point 39) est remarquable : elle vise au développement d'un design ou d'un stylisme africain, en s'appuyant sur les connaissances autochtones quitte à les redéfinir ou les réinterpréter suivant des normes postindustrielles.

Conclusion

L'Afrique a été par le passé moteur et acteur important de la civilisation, des idées. Lors du rayonnement de l'Andalousie et de la civilisation arabe à une époque où les pays européens étaient au plus bas, l'Afrique a su se réapproprier des connaissances développées ailleurs en mathématiques, en médecine, en chimie, et en philosophie et les exploiter pour son propre développement. Puis, au 19^e siècle, les penseurs de la renaissance arabe (*nahdha*) ont participé à la diffusion et la discussion des principes des Lumières (Corm, 2011).

Le développement n'est pas copie des autres, mais création de sa propre voie de progrès, à partir des connaissances mondiales et de sa propre culture, en les transformant. Les Africains doivent donc faire la part des choses en se démarquant de certains de leurs ancrages traditionnels et irrationnels sans pour autant remettre en cause l'ensemble de leur culture.

Références

- Actudz.com, 2007. Algérie : Orascom Telecom Algérie - 516 millions de dollars de bénéfice.
<http://algerie.actudz.com/article1507.html>
- Aita S., 2011. Abattre le pouvoir pour libérer l'État. *Le Monde diplomatique*, avril 2011.
- ARPT, 2011. Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications. www.arpt.dz/
- Bourg D., 2005. Démocratie représentative et démocratie participative. In Maréchal J.-P. & Quenault B. (dir.), *Le développement durable, une perspective pour le XXI^e siècle*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, France, 422 p., p. 411-418.
- Boutaud A., 2005. Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ? Bilan et analyse des outils d'évaluation des politiques publiques locales en matière de développement durable en France : de l'émergence d'un changement dans les modes de faire au défi d'un changement dans les modes de penser. Thèse, École des Mines de Saint-Étienne / Univ. J. Monnet, 14 février 2005, 414 p.
www.agora21.org/entreprise/these4.html (consulté le 15 février 2011)
- CEA-ONU, 2011. L'innovation au service du développement industriel de l'Afrique - Note conceptuelle Codist II. CEA-ONU, E/ECA/CODIST/2/INF/4, Addis Abeba, 14 p.
<http://repository.uneca.org/codist/sites/default/files/ConceptNoteFR.pdf> (consulté le 25 avril 2011)
- CIT, 1944. Déclaration de Philadelphie. Conférence internationale du Travail, Philadelphie, États-Unis, 6 p.
www.ilo.org/public/english/century/information_resources/download/phil-en-fr.pdf (consulté le 14 janvier 2011)
- Corm G., 2011. L'unité retrouvée des peuples arabes. *Le Monde diplomatique*, avril 2011.
- Crush J., 1995. Introduction: Imagining Development. In Jonathan Crush (ed.), *Power of Development*. Routledge, New York. Cité par Wai, 2007.
- Esteva G., 1992. Development. In Sachs W. (ed.), *The Development Dictionary: A Guide to Knowledge as Power*. Witwatersrand University Press, Johannesburg, RSA. Cité par Wai, 2007.
- Grinevald J., 2004. En guise de conclusion : situation épistémologique et morale du concept de développement durable à la fin du II^e millénaire de la civilisation chrétienne de l'Occident. In Jakubec J. (dir.), *Le développement durable, un bilan multisectoriel provisoire*, éd. Georg, Genève, Suisse, p. 113-126.
www.unige.ch/sebes/textes/2004/04conclusion.html (consulté le 28 septembre 2010)
- Gross I., 2011. Les taux de pénétration de la téléphonie mobile en Afrique subsaharienne sont-ils aussi bas ?
www.lesafriques.com/actualite/les-taux-de-penetration-de-la-telephonie-mobile-en-afrique-subsaharienne-sont-ils-aussi.html?Itemid=89?articleid=27739 (consulté le 25 avril 2011)
- Hentati M.A., 2006. Rapport national sur la stratégie et le programme d'action nationaux pour le développement durable. Direction Générale du Développement Durable, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Tunis, Novembre 2006.
- Illich I., 1971. *Libérer l'avenir*. Le Seuil, Paris, 186 p. Cité par Boutaud, 2005, p. 46.
- Joumard R., 2011. Durable ? Éd. IFSTTAR, Recherches R284, Bron, France, 292 p., à paraître.
- Joumard R. and Boughedaoui M., 2010. Research typology and knowledge needs for development in Africa. *African J. Sci., Techn., Innov. and Develop. (AJSTID)*, Vol. 2, No. 3, p. 186-206.
- Maréchal J.-P., 2005. De la religion de la croissance à l'exigence de développement durable. In Maréchal J.-P. et Quenault B. (dir.), *Le développement durable, une perspective pour le XXI^e siècle*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, France, 422 p., p. 31-50.
- NEPAD, non daté. www.nepad.org/economicandcorporategovernance (consulté le 24 avril 2011)
- NEPAD, 2010. Capacity Development Guidance Note for Regional Networks and Institutions, Capacity Development Guidance Note No. 1, NEPAD Planning and Coordinating Agency, December 2010.
- NEPAD, 2011. Révision du Plan d'Action pour l'Afrique de l'UA/NEPAD 2010–2015, Rapport Abrégé 2010–2012, NEPAD, 2011.
- Partant P., 1982. *La fin du développement : naissance d'une alternative ?* Maspero, Paris, 186 p. Cité par Boutaud, 2005, p. 46.
- Perroux F., 1961. *L'Économie du XX^e siècle*. PUF, 814 p. Cité par Maréchal, 2005, p. 37.
- PNUD, 2000. Rapport mondial sur le développement humain 2000. De Boeck & Larcier, Paris et Bruxelles, 290 p.
<http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rmh2000/chapitres/francais/> (consulté le 21 décembre 2010)
- Rist R., 2001. *Le Développement, histoire d'une croyance occidentale*. Presses de Sciences Po, Paris, 443 p. (1^{ère} édition, 1996).
- Sachs W., 1992. Introduction. In Sachs W. (ed.), *The Development Dictionary: A Guide to Knowledge as Power*. Witwatersrand University Press, Johannesburg, RSA. Cité par Wai, 2007.
- SDN, 1919. Pacte de la Société des Nations. <http://mjp.univ-perp.fr/traites/sdn1919.htm>
- Sen A., 1999. *Development as Freedom*. Anchor Books, New York, 366 p. Traduction française : *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*. Odile Jacob, Paris, 368 p., 2000. Cité par Maréchal, 2005, p. 49.
- Truman H., 1949. Inaugural Address before Congress. January 20, 1949.
www.trumanlibrary.org/whistlestop/50yr_archive/inagural20jan1949.htm (consulté le 12 août 2010)

- UICN, PNUE et WWF, 1980. Stratégie mondiale de la conservation : la conservation des ressources vivantes au service du développement durable. Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Gland, Suisse, 72 p. Version anglaise : data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/WCS-004.pdf (consulté le 15 février 2011)
- Union Africaine, 2011. Rapport du Président du comité d'orientation des Chefs d'état et de gouvernement du NEPAD (HSGIC), Conférence de l'Union, 16^e session ordinaire, 30-31 janvier 2011, Addis-Abeba, Ethiopie.
- United Nations, 2007. Indicators of Sustainable Development: Guidelines and Methodologies. UN report, 3rd Edition, New York, 99 p.
- Villeneuve C. et Richard F., 2005. Vivre avec le changement climatique, quoi de neuf ? Éd. MultiMondes, Sainte-Foy, Québec, Canada, 382 p.
- Wai Z., 2007. Whither African Development? A Preparatory for an African Alternative Reformulation of the Concept of Development. Africa Development, Vol. 37, No 4, p. 71-98. <http://ajol.info/index.php/ad/article/view/57322> (consulté le 10 août 2010)
- Wikipédia, 2010b. Développement. <http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement> (consulté le 15 décembre 2010)